



Garde alternée et allocation de rentrée scolaire

Par **divorce_72**, le **12/08/2011** à **08:51**

Bonjour,

Divorcé, 4 enfants, avec garde alternée.

Plutôt qu'une pension compensatoire j'ai préféré prendre en charge la scolarité des enfants (y compris restauration et frais périscolaire) et de laisser aussi les allocations familiales à mon ex épouse. Ceci est écrit dans le jugement du divorce.

Elle va recevoir l'allocation de rentrée, mais refuse d'acheter les fournitures scolaires pour la rentrée, tout comme elle se décharge d'emmener les enfants chez l'orthodontiste, l'ophtalmo, etc... lorsque le rendez-vous tombe sur la période où elle a les enfants (malgré que c'est moi qui prend en charge la mutuel).

Quels sont mes droits pour cette aide à la rentrée, par rapport à ce qui a été convenu par le jugement du divorce ?

Merci...

Par **corimaa**, le **12/08/2011** à **10:55**

Bonjour, si j'ai bien interprété votre arrangement lors du divorce : Au lieu de payer une prestation compensatoire à votre ex femme (que vous auriez du payer 12 mois par an sans aide extérieure), vous vous êtes engagé de prendre en charge la scolarité de vos enfants. Et c'est votre ex femme qui est bénéficiaire des prestations de la CAF.

Donc logiquement, c'est à vous de payer les fournitures scolaires et elle, d'encaisser l'allocation de rentrée scolaire. Elle pourra s'en servir pour les habiller et les chausser pour

une partie de l'hiver

Par contre, il faudra lui expliquer que les devoirs d'un parent, c'est aussi d'emmener les enfants chez le medecin ! Menacez la de demander la residence exclusive des enfants si elle est incapable de s'occuper de leur santé pendant son temps de residence !

Par **mimi493**, le **12/08/2011** à **14:36**

Attention, vous ne pouvez pas prendre un RDV chez le médecin pour les enfants durant sa période. Si vous prenez le RDV, c'est à vous d'assurer

Par **divorce_72**, le **12/08/2011** à **15:19**

merci, c'est gentil de prendre le temps de me répondre...

Je comprend pour la CAF, mais comme l'allocation de rentrée est pour les enfants, je pensais qu'elle pouvait au moins acheter les fournitures de la rentrée (cartables...)

En ce qui concerne la santé de mes enfants, c'était un rendez vous chez ophtalmo, qui se prend 6 mois à l'avance. Donc difficile de prévoir à l'avance sur quel semaine ça va tomber. Elle n'a pas pris le soin d'annuler et de reprendre un rendez vous. Juste me dire deux jours avant qu'on lui a demandé de travailler. Elle avait le choix de refuser ou demander à un de ses proches.

Par sms elle me demande de reprendre un rdv et que ça tombe sur ma semaine. En gros elle ne veut plus s'occuper des enfants.

Je suis fatigué par son comportement non réfléchi et elle compte comme dans le temps on était ensemble, que je cède et que je gère tout.

Elle est partie avec son ami en me laissant plus de 7 mois seul à gérer les enfants (en les prenant seulement 2 weekends). A la rentrée dernière elle a commencé à respecter la garde alternée. Mais c'est très conflictuelle, surtout depuis que j'ai une amie. Elle monte les enfants contre elle, l'a insulté et menacé verbalement devant les enfant. Ne s'occupe jamais de planifier le départ ou le retour des enfants et change au dernier moment. n'st pas venue une fois chercher les enfants à l'école en voulant me l'imposer, n'a pas amené les enfants à la kermesse... etc...

Je risque de perdre mon amie, elle a peur que je me fasse toujours mener le bout du nez par mon ex.

J'aimerais pouvoir la raisonner mais impossible de parler sérieusement. Elle refuse la médiation familiale.

Une de mes filles est suivie par un psychologue, elle est au courant de mes difficultés. Dois je m'appuyer sur elle pour la raisonner, la sensibilisé sur ses responsabilités de mère et de respecter ma vie ?

Y a t il un autre moyen, parce que pour moi je ne vois pas d'autre solution que de passer par une tierce personne pour avancer et retrouver une vie normale.

Merci.

Par **mimi493**, le **12/08/2011** à **15:27**

[citation]En ce qui concerne la santé de mes enfants, c'était un rendez vous chez ophtalmo, qui se prend 6 mois à l'avance. Donc difficile de prévoir à l'avance sur quel semaine ça va tomber. Elle n'a pas pris le soin d'annuler et de reprendre un rendez vous. Juste me dire deux jours avant qu'on lui a demandé de travailler. Elle avait le choix de refuser ou demander à un de ses proches. [/citation] non, vous ne pouvez exiger de prendre un RDV dans sa semaine (et si, ça peut se prévoir à l'avance, les semaines sont prédéfinies sur l'année) et ensuite la contraindre à prendre un jour de congé. Vous abusez là.

[citation]Je comprend pour la CAF, mais comme l'allocation de rentrée est pour les enfants, je pensais qu'elle pouvait au moins acheter les fournitures de la rentrée (cartables...) [/citation] Vous voulez le beurre et l'argent du beurre (ne pas lui payer la prestation compensatoire en contrepartie de votre engagement de payer tout ce qui concerne la scolarité et ensuite qu'elle paye une partie des fournitures)

[citation]Elle est partie avec son ami en me laissant plus de 7 mois seul à gérer les enfants (en les prenant seulement 2 weekends). A la rentrée dernière elle a commencé à respecter la garde alternée.[/citation] Au bout d'un mois sans respect de la résidence alternée, il fallait faire une requête au JAF pour obtenir la résidence exclusive (et en référé avec votre avocat) Si la résidence alternée se passe si mal, voyez avec votre avocat pour en réunir les preuves, et demandez la résidence exclusive

[citation]Elle monte les enfants contre elle, l'a insulté et menacé verbalement devant les enfant.[/citation] que votre amie porte plainte